



Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

COMMISSION DES ORGANISATIONS - 2019 / 2020

Max BOULANGER,
Président,

Angres, le 4 mai 2019

Réf. : 711-MB-2019-05-04 – Organisation d'épreuves et de réunions

Mesdames, Messieurs les Présidents et Correspondants, chers Amis,

La "Commission des Organisations" est chargée d'aider les clubs partenaires dans la préparation et la gestion tant des réunions que des épreuves de Tennis de Table organisées dans notre département.

Afin de pouvoir préparer activement la saison prochaine et pour affiner les outils indispensables à l'organisation à votre Association et au Comité Départemental (Site internet, les affiches, ...), il faut que nous connaissions les lieux des réunions et des épreuves pour la saison 2019 / 2020.

Sont joints au présent courrier trois documents :

- Le premier concerne l'organisation d'une réunion,
- Le deuxième servira à positionner votre club pour l'organisation d'une épreuve départementale,
- Le troisième précise le cahier des charges et toutes les conditions du partenariat.

Si vous souhaitez mettre en place une action de partenariat avec le Comité Départemental, nous vous prions de renvoyer le ou les imprimés concerné(s) pour le

15 juin 2019 dernier délai.

au Secrétariat du CD62TT : cdtt@sport62.fr

En ce qui concerne la formule du Critérium fédéral ainsi que les regroupements du championnat jeunes, n'hésitez pas à proposer votre salle car pour une répartition plus localisée des joueurs, nous avons besoin de beaucoup de salles, même avec 4, 6 ou 8 tables.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du Comité Départemental ou le Président de la Commission.

Je vous prie d'agréer, chers Amis, l'expression de mes sincères salutations.

Max BOULANGER



<https://cd62tt.blog>



Comité Départemental du Pas-de-Calais
de Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART
62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34



cdtt@sport62.fr

